

surtout quant à la France, car ses bulles sont déclarées abusives par le parlement.

Cependant sa chute n'est que retardée. Il finit par être réuni, en 1572, à l'ordre de Saint-Maurice en Savoie, et en 1608 à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel en France. *Voyez* ces deux articles.

La croix est pag. 1, pl. I^{re}, n^o 4.

1120.

ORDRE *d'Albrac* ou *d'Aubrac*. (FRANCE.)

Le chef-lieu de cet Ordre étoit un hôpital bâti à sept lieues de Rhodéz, dans une solitude affreuse, sur une rude et haute montagne presque toujours couverte de neiges et entourée de forêts et de marécages.

Cette fondation fut l'effet d'un vœu.

Alard, ou Adalard, vicomte de Flandres, passant sur la montagne en question, est attaqué par des voleurs. Il fait vœu, s'il échappe au danger, de former en ce lieu même un établissement, pour recevoir les pèlerins et protéger leur passage. Il est exaucé, et exécute son vœu.

En 1120 un hôpital s'élève, et la communauté qui doit le desservir est d'abord composée de cinq sortes de personnes; de chevaliers pour escorter les pèlerins, donner la chasse aux voleurs, et défendre la maison; de prêtres pour le service de l'église; de frères clercs et laïcs pour le service de l'hôpital; de *donnés*, pour en soigner les biens; et de dames, pour les détails du service intérieur.

Le premier supérieur de l'établissement ainsi formé est Alard lui-même.

Il donne aux frères une règle qui, outre les obligations particulières qu'on vient de détailler, leur prescrit chasteté, obéissance et pauvreté.

A cette règle, Pierre II, évêque de Rhodéz, en ajoute une autre tirée en partie de celle de saint Augustin.

Et le tout est confirmé en 1162 par le pape Alexandre III, qui étoit alors à Montpellier, et voulut être agrégé à l'Ordre en qualité de confrère.

La confirmation d'Alexandre est renouvelée par plusieurs papes successivement jusqu'en 1289.

Un établissement si fort approuvé, et si digne de l'être, est bientôt richement doté: bientôt aussi il excite l'envie; et deux ordres puissans ne tardent pas à convoiter ses biens.

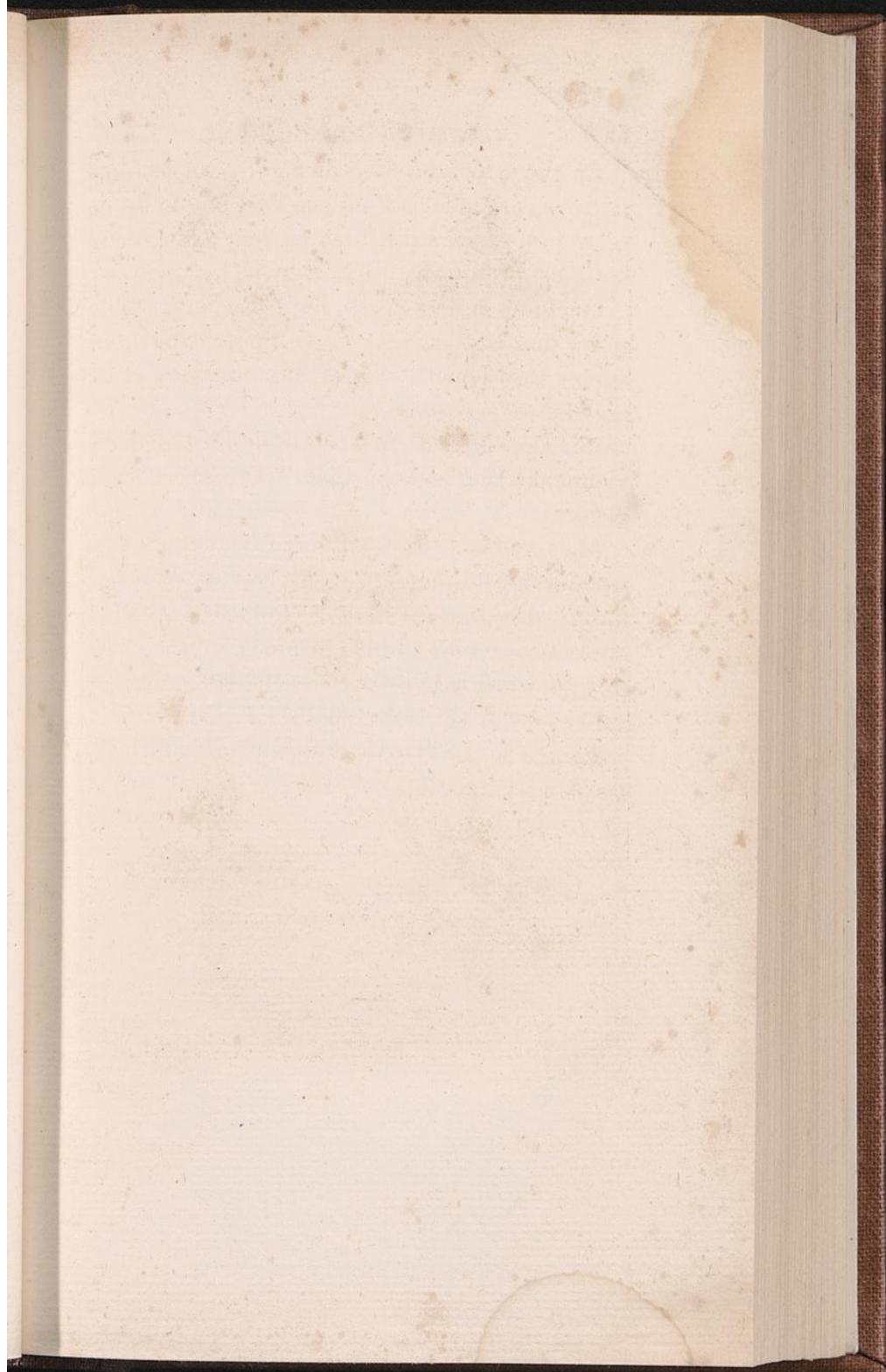
En 1297, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem surprennent à Boniface VIII une bulle de réunion de l'ordre d'Albrac au leur; mais cette bulle est presque aussitôt révoquée.

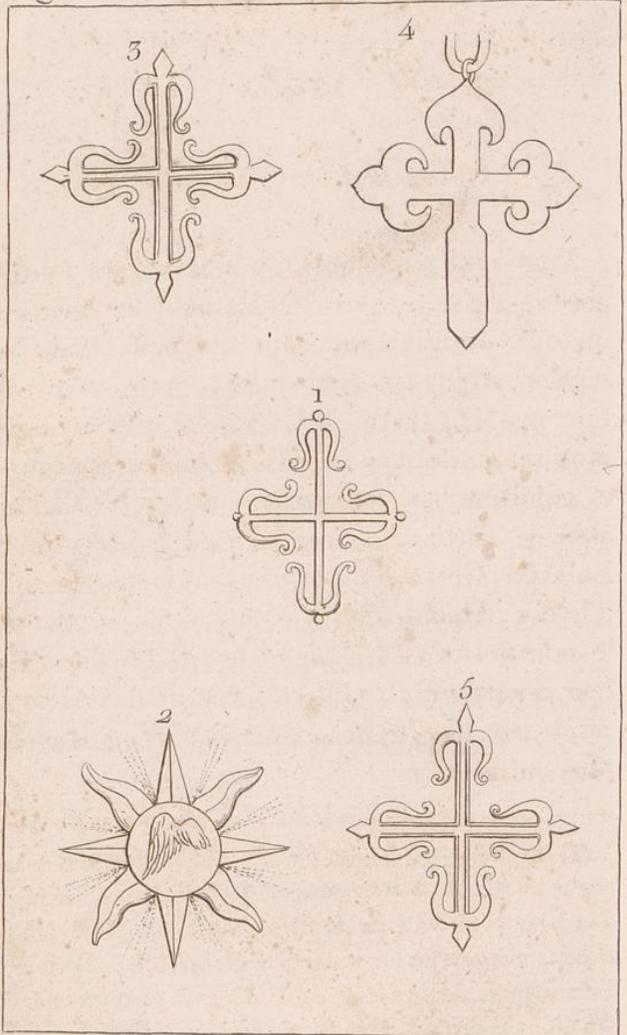
Quelques années après, les Templiers, qui ne soupçonnoient pas leur chute si prochaine, font auprès de Clément V la même tentative, et ne réussissent pas mieux.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem reviennent à la charge sous Jean XXII, et échouent encore.

Mais enfin cet ordre si envié trouve sa destruction en lui-même. Le relâchement s'y introduit, le dérèglement vient ensuite, et Louis XIV, après information, le supprime en 1697. Il restoit pour lors vingt-deux hospitaliers et un chevalier, à qui on fit des pensions.

La marque de l'Ordre étoit une croix de taffetas bleu à huit pointes. *Voy.* pag 1, pl. I^{re}, n^o 5.





L. Guyot D. S.